

PORTAGE DE REPAS

Un service destiné à toute personne revéloise éprouvant des difficultés pour réaliser ses courses et/ou la confection des repas.



Ville de Revel
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



Ce service est proposé par le CCAS de Revel. Il permet un maintien à domicile et un lien social.

Il est accessible à toute personne senior, en situation de handicap ou encore de retour d'hospitalisation.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'information !

Les repas sont livrés par un professionnel du CCAS qui veille et rend compte si besoin à l'équipe, du lundi au vendredi.

Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Dès la livraison, ils doivent être **conservés au réfrigérateur**. Les barquettes entamées doivent être consommées **dans les 24h**. Les repas ne peuvent pas être congelés.

Ils sont **élaborés par la diététicienne** de l'entreprise du prestataire.

En cas de **régime spécifique**, des menus appauvris en sel et/ou sucre sont proposés tous les jours.

Ils sont composés de : potage, entrée, plat probiotique (viande ou poisson ou œuf), légume d'accompagnement, fromage ou laitage, dessert et pain.

Le repas est facturé **10 €**.

La facturation est réalisée à la fin de chaque mois. Le paiement est effectué par prélèvement bancaire ou bien par chèque auprès du Centre des Finances Publiques de Revel au plus tard le 15 de chaque mois.

Pour le bon fonctionnement du service les repas doivent être **commandés 48h** avant le jour de la réception. Il en est de **même pour toute annulation** de repas.